Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 10 (1984)

Heft: 1

Artikel: Thèses et antithèses

Autor: Segond, Guy-Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

THESES ET ANTITHESES

Guy-Olivier Segond
Maire de Genève
Président de la Commission fédérale pour la jeunesse
7, rue de l'Athénée
CH–1206 Genève

Pour beaucoup, les manifestations de jeunes survenues dans différentes villes de notre pays ont été un événement politique marquant, largement commenté, en Suisse et à l'étranger.

D'articles en publications, de conférences en déclarations, de nombreuses explications ont été proposées au fil des semaines, des mois et des années. Et, finalement, la discussion s'est cristallisée autour des Thèses de la Commission fédérale pour la jeunesse et des Antithèses de Jeanne Hersch.

En bonne philosophie classique – hégélienne, à défaut d'être herschienne – ces Thèses et ces Antithèses devraient se fondre en une synthèse, pure, harmonieuse et équilibrée.

Tel n'a pas été le cas. Le débat a été difficile. Et la synthèse impossible.

Pourquoi?

Le débat a été difficile pour trois raisons principales.

Le débat a été difficile, d'abord, parce que les mandats ne sont pas les mêmes:

– La Commission fédérale pour la jeunesse est un organe politique. Elle a un mandat: être l'avocat des jeunes. Elle doit des comptes.

– Jeanne Hersch est un professeur de philosophie. Elle n'a pas de mandat. Elle ne rend de comptes à personne, si ce n'est, dit-elle, à la Vérité!

Le débat a été difficile, ensuite, parce que les œuvres n'étaient pas comparables:

– Les Thèses sont une œuvre collective d'un organe politique qui rend des comptes. Elles sont une explication, presqu'une plaidoirie.

– Les Antithèses sont une œuvre individuelle d'un professeur de philosophie qui ne rend pas de comptes. Elles sont un diagnostic, presqu'un jugement.

Le débat a été difficile, enfin, parce que les responsables travaillaient dans des mondes différents:

– Le magistrat agit dans un monde matériel, concret, réel.

– Le philosophe pense dans un monde spirituel, abstrait, idéal.

Tout cela a suffi à rendre le débat difficile. Mais tout cela n'a pas suffi à rendre une synthèse impossible. Car même si les visées et les ambitions du philosophe et du politique sont de nature différente, la Cité a besoin de l'un et de l'autre: le philosophe réfléchit à la fin et le politique met en œuvre les moyens.

C'est donc le fond même des Thèses et des Antithèses qui a empêché toute synthèse.

Examinons d'un peu plus près le contenu de ces deux documents.

Les Thèses cherchaient à comprendre et à expliquer les revendications des jeunes.

Elles rappelaient que les jeunes considèrent les difficultés familiales, les contraintes de la vie professionnelle et l'hyperorganisation d'une société développée comme autant de pressions qui empêchent les êtres humains d'exprimer leur personnalité et d'assurer leur épanouissement.

De là, une aspiration, profonde et vague, à plus de liberté, qui n'a pas un but proprement politique, mais qui se manifeste au travers de revendications concrètes et ponctuelles: logement, conservation des vieux quartiers, centres de jeunes, activités culturelles, etc...

Tous ces mouvements n'aboutissent pas à la violence par définition. Ce n'est que parce que ces tentatives d'améliorations concrètes se heurtent trop fréquemment au légalisme sclérosant et aux lenteurs bureaucratiques qu'elles deviennent une contestation globale et violente.

Sans légitimer la violence, les Thèses reconnaissaient que la révolte des jeunes, bien que formulée de manière massive et maladroite, n'était pas sans fondement. Assurément, il est possible de faire cesser les manifestations par des mesures d'ordre et de discipline, mais une telle politique répressive rejetterait davantage de jeunes encore dans la résignation, le désespoir, la solitude et la fuite.

C'est pourquoi les Thèses, mettant l'accent sur l'élan profond et généreux que l'on trouve sous la provocation, préféraient le dialogue et la prise en considération sérieuse des demandes des jeunes. Seule cette attitude pouvait permettre de donner un sens positif à ces "mouvements" et de construire quelque chose.

Les Antithèses de Jeanne Hersch prenaient, évidemment, le contrepied des Thèses. En contestant certaines analyses, Jeanne Hersch témoignait pour la société, pour ses institutions, ses lois et ses mœurs. Elle entendait tenir compte de son devenir et des luttes que cette société doit soutenir pour viser un équilibre toujours meilleur et toujours précaire.

Par conséquent, les Antithèses fustigeaient ceux qui risquent de compromettre cette recherche par des revendications excessives. C'est aux jeunes de s'adapter. Et Jeanne Hersch proposait de retourner à des formes d'éducation classiques, qui permettraient aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions, la nécessité des contraintes économiques et professionnelles, les valeurs de notre culture.

Une éducation plus britannique que française m'a donné un caractère flegmatique. La fréquentation, au Collège, des Grecs et des Latins, m'a appris le scepticisme. Des études de droit m'ont rendu attentif aux choses rationnelles et raisonnables. Quelques voyages sur d'autres continents m'ont fait mettre nos problèmes à leur juste place. Et mes amis m'accordent un sens de l'humour qui me permet de reconnaître la réalité sans lui donner mon consentement.

Maire d'une grande ville, j'ai en outre l'habitude d'être critiqué. Et radical, j'ai une longue pratique de "l'émergence des consensus", comme disent les politologues.

C'est vous dire que je n'ai pas une nature excessive, que je ne crois pas avoir fait l'œuvre de ma vie en patronnant les Thèses, que je ne fais pas une maladie des Antithèses et que je suis plutôt porté, par tempérament et par goût, aux synthèses.

C'est donc sans irritation, calmement, mais fermement, que je dis que les Antithèses de Jeanne Hersch sont nuisibles.

Je m'explique.

Je suis, pour ma part, convaincu que la violence des manifestations de jeunes est tout aussi inquiétante que l'intolérance et l'hostilité qu'elles ont suscitées chez de nombreux adultes.

Cette situation de conflit méritait une analyse sérieuse, dépassant les schémas politiques classiques et les clivages partisans habituels.

C'est ce que nous avons essayé de faire en proposant les Thèses, qui, en ouvrant le dialogue, permettaient de donner un sens positif aux mouvements de jeunes qui ont provoqué plus d'inquiétude que de réflexion en commun. Nous avons essayé de le faire, honnêtement et loyalement, sans vouloir faire œuvre polémique.

Les Antithèses de Jeanne Hersch, qui sont un pamphlet, ont rendu au débat ses dimensions politiques traditionnelles et, ce faisant, ont fermé la porte au dialogue.

Je suis prêt à reconnaître que les Thèses n'étaient pas parfaites. Et j'admets tout à fait que d'autres personnes pouvaient aborder le problème sous un autre angle, développer d'autres idées ou ajouter d'autres éléments.

Mais je dis que par le ton qu'elle a adopté, par le titre qu'elle a retenu, Jeanne Hersch a délibérément choisi, avec conscience et volonté, la voie de la polémique. Je suis convaincu qu'elle avait des éclairages différents à apporter. Je crois même que ces éclairages pouvaient être complémentaires. Mais il n'était pas nécessaire de contraindre bien des gens à un choix qui, en fait, n'a pas de sens.

Le résultat est là. Les fronts ont été clairs et bien dessinés:

– d'un côté, il y avait les partisans des Thèses, qui admettaient que notre société n'est pas parfaite, qui ouvraient le dialogue avec les jeunes et qui acceptaient des formes de raisonnement et de langages peu habituelles dans le monde des adultes;

– de l'autre côté, il y avait les partisans des Antithèses, qui étaient satisfaits de notre société, qui réprimaient les manifestations intempestives des demandes des jeunes et qui faisaient en sorte, par des mesures appropriées, qu'elles n'apparaissent pas.

Pour moi, les choses sont claires:

– Les Thèses sont une explication et une plaidoirie. Les Antithèses, c'est un diagnostic et une condamnation.

– Les Thèses, c'est l'ouverture, le dialogue et l'intégration. Les Antithèses, c'est la fermeture, le monologue et la confrontation.

– Les Thèses, c'est les forces de l'avenir, la confiance et l'enthousiasme. Les Antithèses, c'est les démons du passé, la méfiance et la nostalgie.

– Les Thèses, c'est la loi et la liberté. Les Antithèses, c'est la loi et l'ordre.

– Les Thèses, c'est le grouillement de la vie. Les Antithèses, c'est la paix des cimetières.
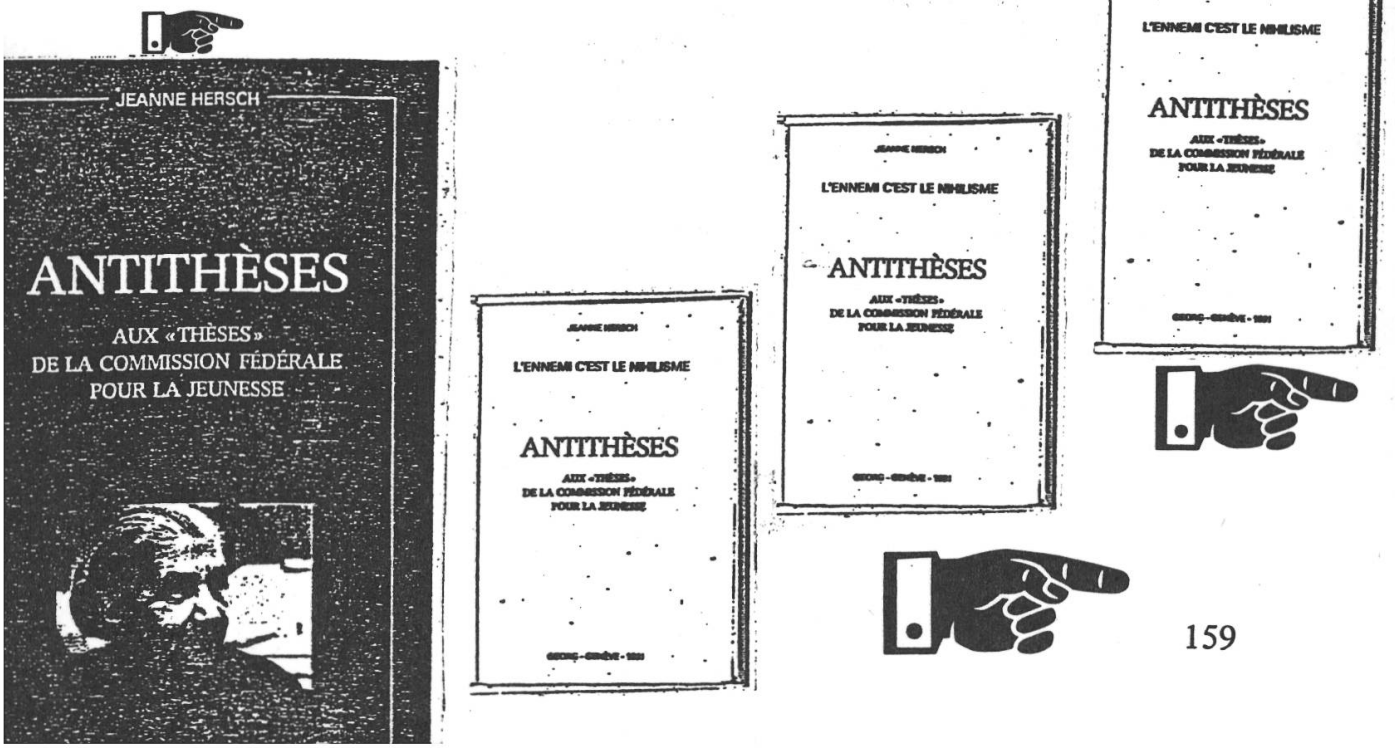
Je ne sais pas si c'est ce que Jeanne Hersch a voulu. Mais c'est ce qu'elle a obtenu.